



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation
13/05/2022

Date Affichage
13/05/2022

Nombres de membres en exercice : 11
Nombres de membres Présents : 4
Nombres de membre Absents : 7
Nombre de procurations : 2
Nombre de votants : 6

Séance du 19 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux et le dix-neuf mai à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : DABOUIS N, LAUBRAY. J, VAILLS S.

Absents excusés : CORREIA J. J MIRAN P, : PICHEYRE V, DOMINGO J. D

Absents : BADIE F., PUJOL D., BRILLIARD M.

Procurations : PICHEYRE V. à DABOUIS N., DOMINGO J.D à PETITQUEUX P.

Selon la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 et le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 modifié détaillent les règles applicables.

Le conseil peut valablement délibérer si le tiers de ses membres en exercice est présent. Un membre de l'assemblée peut être porteur de deux pouvoirs.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :
CREATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Selon l'ordonnance N° 2015-899 du 23 Juillet 2015 qui impose aux collectivités 1 Président et 3 membres au lieu de 10 désignés lors du Conseil Municipal précédent.

Il propose :

Président de la commission : Monsieur Philippe PETITQUEUX

Membres titulaires :

- Madame DABOUIS Noemie
- Monsieur VAILLS Serge
- Monsieur LAUBRAY Jeremy

Membres suppléants :

- Monsieur MIRAN Patrick
- Monsieur PICHEYRE Vincent
- Monsieur DOMINGO Jean-David

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2022-d052

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères le 19 mai 2022

Le Maire,
Philippe PETITQUEUX

